

Extrait du registre
des délibérations de la Commune de la Celle-Condé
Séance du 16/09/2020

L' an 2020 et le 16 Septembre à 19 heures , le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans un lieu inhabituel de ses séances, Salle des fêtes, sous la présidence de GAILLARD Daniel, Premier Adjoint, en l'absence de MANSSENS Alain, Maire.

Présents : Mmes : AROYO Nathalie, DROUILLET Loriane, GIDEL Laëtitia, LAVERGNE Claudie,
MM : BOYER Michel, DALMASSO Stéphane, DELPERDANGE Christian, GAILLARD Daniel,
MAGNOUX Jean-Marc

Excusés : M. MANSSENS Alain donne pouvoir à M. GAILLARD Daniel, M. MONNOURY Vincent

Secrétaire de séance : M. BOYER Michel

Nombres de membre

- Afférents au Conseil municipal : 11
- En exercice : 9

Date de la convocation : 11/09/2020

Date d'affichage : 11/09/2020

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous-Préfecture de Saint-Amand-Montrond

le : 22/09/2020

et publication ou notification

du : 22/09/2020

SOMMAIRE

réf : 2020 034 ELECTION DE LA COMMISSION APPEL D'OFFRES

réf : 2020 035 DEMANDE D'ABROGATION DE PLANS D'ALIGNEMENT

réf : 2020 036 DEMANDES DE SUBVENTIONS

réf : 2020 034 ELECTION DE LA COMMISSION APPEL D'OFFRES

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que la commission appel d'offres élue le 18 juin 2020 se trouve irrégulièrement constituée du fait qu'elle ne comporte que 5 membres au lieu de 6, le Maire étant Président de droit et ne pouvant donc pas faire partie des 6 membres ;

Considérant que les membres actuels de la commission appel d'offres acceptent de démissionner

Considérant qu'il convient donc de désigner à nouveau les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat ;

Sont candidats au poste de titulaire :

M. DELPERDANGE Christian

M. BOYER Michel

Mme LAVERGNE Claudie

Sont candidats au poste de suppléant :

Mme AROYO Nathalie

Mme GIDEL Laëtita

M. DALMASSO Stéphane

Sont donc désignés en tant que :

- délégués titulaires :

M. DELPERDANGE Christian

M. BOYER Michel

Mme LAVERGNE Claudie

- délégués suppléants :

Mme AROYO Nathalie

Mme GIDEL Laëtita

M. DALMASSO Stéphane

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2020 035 DEMANDE D'ABROGATION DE PLANS D'ALIGNEMENT

M. le Premier adjoint informe le Conseil municipal que le Département du Cher mène une réflexion sur le maintien ou non des plans d'alignement existants.

Pour notre commune, 2 routes sont concernées :

- RD 129
- RD 219

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal menée par la Communauté de communes ABC, le Département s'associe, conformément à l'article L.123-6 du Code de l'environnement, à l'enquête publique pour abroger, totalement ou partiellement, certains plans d'alignement.

Il apparaît, aujourd'hui, que ces servitudes d'alignement ne sont plus d'actualités pour diverses raisons.

Par conséquent, comme le prévoit l'article L131-6 du Code de la voirie routière, le Département sollicite le Conseil municipal pour émettre un avis.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal émet un avis FAVORABLE sur l'abrogation totale du plan d'alignement de la RD 129 et émet un avis FAVORABLE sur l'abrogation partielle (conservation du plan d'alignement du PR4+732 au PR 4+770 D) du plan d'alignement de la RD 219

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2020_036 DEMANDES DE SUBVENTIONS

M. le Premier Adjoint fait part aux membres du Conseil de deux demandes de subventions :

- Fond de Solidarité pour le Logement : regroupe les aides au logement, à l'énergie, à l'eau et au téléphone en faveur des personnes défavorisées. La Commune a attribué une subvention de 150 € au FSL en 2019. Aucun administré ne s'est vu attribué d'aide l'année passée.
- Association de Compétitions Equestres du Val d'Arnon : demande de subvention exceptionnelle pour l'organisation du concours complet de Lignières.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal décide :

- D'ATTRIBUER une subvention d'un montant de 150 € au FSL et AUTORISE M. le Maire à signer la convention pour le versement de cette subvention
- D'ATTRIBUER une subvention exceptionnelle d'un montant de 150 € à l'ACEVA

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

- Présentation des candidats pour l'élection des Sénateurs le 27 septembre prochain
- Changement du drapeau des Anciens Combattants : devis fait auprès de l'entreprise SAS BALDER pour un montant de 1 386.00 Euros TTC
- Location du logement 2, route de Lignières au 01er octobre 2020
- Permis de construire pour le logement 2, bis route de Chezal-Benoît accordé
- Cérémonie du 23 août 2020 route de Châteauroux : des compliments sur le déroulement de cette cérémonie ont été fait. A renouveler l'an prochain.
- Devis pour panneaux d'interdiction de circuler aux engins de 7.5 tonnes et plus ainsi que pour un miroir route de Champmenard : en attente d'envoi par la Communauté de communes
- Proposition de changement de formule pour le site internet communal afin de le rendre plus compréhensible et plus attractif : 220 Euros/an au lieu de 120 euros/ an actuellement l'ensemble des conseillers présents sont d'accord pour ce changement

Heure de fin de séance : 20h00